

## *Le serment des naturopathes essentialistes*

*En exerçant les pratiques naturopathiques, je promets d'être fidèle au code de déontologie des naturopathes. Je veillerai à partager les connaissances transmises dans la naturopathie essentielle pour aider chacun à vivre en meilleure santé physique, psychologique, relationnelle et essentielle.*

*Je respecterai toutes les personnes dans leur autonomie, leur intégrité et leur dignité, sans aucune discrimination, selon leur état et leurs convictions.*

*Je ne trahirai jamais la confiance d'un client, je n'exploiterai pas le pouvoir lié à mon admission dans son intimité et je tairai les secrets qui me seront confiés.*

*Je ne me laisserai pas influencer par l'appât du gain ou la recherche de la gloire, dispensant mon savoir et mon savoir-faire à l'indigent et à quiconque me le demandera.*

*Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma profession.*

*Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences, je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.*

*J'apporterai mon aide non seulement à mes confrères dans la difficulté ou dans l'adversité, mais également à toute personne, dans le respect de la dignité humaine.*

*Qu'on m'accorde estime et reconnaissance si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré(e) si j'y manque.*

*Date :* 17 / 07 / 2022

*Signature :*

